



Association Pays du Grand Bergeracois

Bilan de clôture de la 1^{ère} tranche de l'Opération Collective de Modernisation et présentation de la seconde tranche



Avril 2011

**Bilan de clôture de la 1^{ère} tranche de l'Opération
Collective de Modernisation**

Introduction	3
I-Bilan de la première tranche.....	6
II- Déroulement de la seconde tranche OCM.....	13
Action n°1 : Animation, coordination, bilans et évaluation.....	15
Action n°2 : Bilan Conseil – Accompagnement des ent reprises	17
Evaluation financière.....	19
Animations collectives	21
Récapitulatif	25
III- Annexes.....	26

Introduction

Le territoire du Pays du Grand Bergeracois

Le Pays du Grand Bergeracois est situé au sud-ouest du département de la Dordogne, à la limite de la Gironde et du Lot-et-Garonne. Il regroupe 14 cantons, 15 intercommunalités et 2 communes isolées qui composent l'arrondissement de Bergerac. Il s'étend sur plus de 2000 km², soit un quart du territoire départemental.

Le fonctionnement territorial interne du Grand Bergeracois se détermine principalement autour de deux facteurs majeurs :

- **la rivière Dordogne**, élément fédérateur et structurant ;
- et **l'aire urbaine de Bergerac**, au cœur du Pays, qui polarise une large part de son territoire.

La Dordogne, provenant du Massif Central, traverse le territoire d'Est en Ouest, pour se jeter dans l'estuaire de la Gironde. La vallée de la Dordogne représente historiquement un des principaux lieux d'implantation de l'activité humaine ainsi que des voies de communication terrestres (D 936-660 et la voie ferrée Bordeaux-Sarlat). Le territoire est cependant aussi structuré par un axe routier majeur Nord-Sud (RN 21 Limoges-Tarbes et D933 vers Marmande).

Bergerac est la ville chef-lieu de l'arrondissement et bénéficie d'un positionnement central au sein du Pays. L'influence urbaine se ressent sur toute la vallée, plus nettement à l'ouest du territoire, ce secteur étant également soumis à l'influence des unités urbaines girondines : Castillon, Libourne, voire Bordeaux.

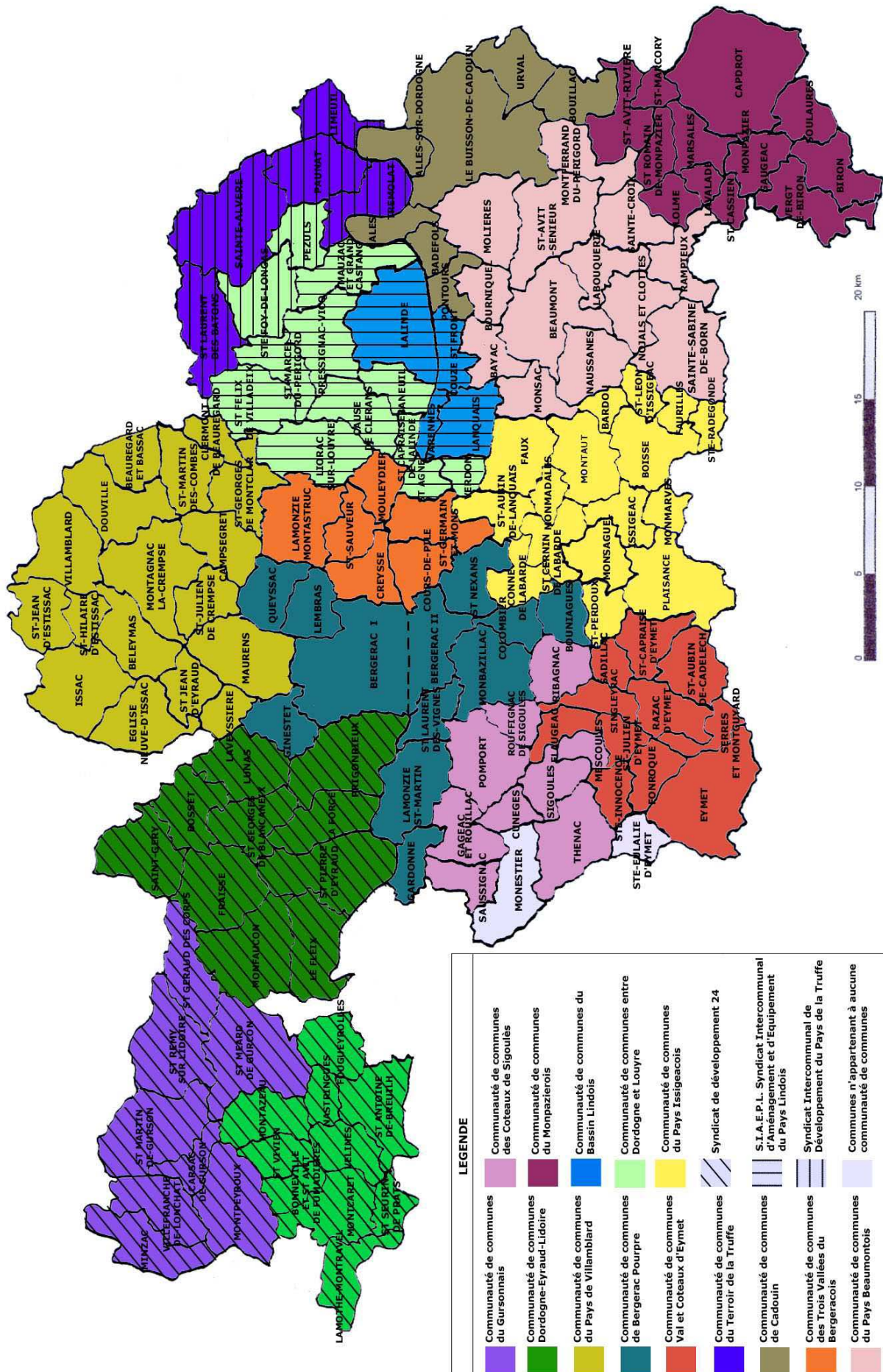
A l'image du Département de la Dordogne, le Pays du Grand Bergeracois possède une remarquable **diversité de paysages et de milieux** :

- A l'Ouest et au Sud-Ouest, le paysage, organisé et entretenu, est dominé par la viticulture ;
- Au Nord et à l'Est, les massifs forestiers du Landais, de Liorac et de La Bessède, côtoient des secteurs d'élevage et d'arboriculture ;
- Les terres blanches du Sud sont occupées par des cultures céréalières mais se composent aussi de milieux à la biodiversité très riche.
- Au centre, la vallée de la Dordogne offre un visage très humanisé (agglomérations, grandes cultures en partie irriguées, activités économiques industrielles et commerciales) aux côtés de secteurs où la présence de la nature est marquée (la rivière, naturellement, et les coteaux calcaires en amont, ces deux milieux constituant des zones Natura 2000).

Un double contraste caractérise donc la géographie du territoire : entre vallée et coteaux, historique et encore très marquant ; entre l'Ouest et l'Est, qui s'affirme.

Les 154 communes du Pays du Grand Bergeracois regroupent 105 045 habitants (2011).

L'intercommunalité en Bergeracois



LEGENDE

	Communauté de communes du Gersonnais		Communauté de communes des Coteaux de Sigoulès
	Communauté de communes Dordogne-Eyraud-Lidoire		Communauté de communes du Monpazierois
	Communauté de communes du Pays de Villablard		Communauté de communes du Bassin Lindois
	Communauté de communes de Bergerac Pourpre		Communauté de communes entre Dordogne et Louyre
	Communauté de communes Val et Coteaux d'Eymet		Communauté de communes du Pays Issigeacois
	Communauté de communes du Terroir de la Truffe		Syndicat de développement 24
	Communauté de communes de Cadouin		S.I.A.E.P.L. Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Équipement du Pays Lindois
	Communauté de communes des Trois Vallées du Bergeracois		Syndicat Intercommunal de Développement du Pays de la Truffe
	Communauté de communes du Pays Beaumontois		Communes n'appartenant à aucune communauté de communes
	Communauté de communes de Montaigne en Montravel		

Ces communes sont en général relativement peu peuplées :

↳ 109 communes comptent moins de 500 habitants (dont 54 moins de 200 habitants)

↳ 41 communes comptent de 500 à 1 000 habitants

↳ 1 commune compte de 3 000 à 10 000 habitants : Prigonrieux.

↳ 1 commune compte plus de 10 000 habitants : Bergerac. En raison de sa population, la ville de Bergerac ne bénéficie pas de l'OCM.

Les communes les plus peuplées se concentrent surtout le long de la vallée de la Dordogne. Les coteaux sont structurés autour de chefs-lieux de canton.

L'aire urbaine de Bergerac s'étend sur 50 communes du Bergeracois. Cette importance montre une nette attractivité des emplois dans la vallée, où se développe l'unité urbaine, et une fonction de plus en plus résidentielle des coteaux.

Afin de soutenir l'économie de ce territoire rural, le Pays a souhaité mettre en place une Opération Collective de Modernisation de l'artisanat et du commerce (OCM). Cette opération a pour objectif de soutenir l'amélioration et la modernisation l'outil de production des petites et moyennes entreprises du territoire.

Ce programme est constitué de trois tranches opérationnelles sous la maîtrise d'ouvrage de l'association du Pays du Grand Bergeracois.

Le présent dossier contient le bilan de la première tranche qui vient de se terminer et la demande pour la seconde tranche.

I-Bilan de la première tranche.

Démarrée le 1^{er} juillet 2009, la première tranche de l'Opération Collective de Modernisation s'est terminée le 22 février 2011.

Elle avait pour objectif d'aider et de soutenir les entreprises artisanales et commerciales qui avaient des projets d'investissements.

a) L'impact sur le Pays

Au total, ce sont 56 Bilans Conseils qui ont été validés par le Comité de pilotage et 54 demandes de subventions.

Un dossier a été rejeté car l'activité n'était pas éligible au programme. Les dossiers traités par les Chambres Consulaires sont triés et orientés vers les dispositifs les plus avantageux pour les entreprises en amont.

La répartition géographique des dossiers est inégale d'une Communauté de communes à l'autre. Deux paramètres semblent entrer en compte : le potentiel économique de la communauté, l'expérience de tels programmes, mais également le rôle des élus qui se sont fait le relais de l'information sur leur territoire.

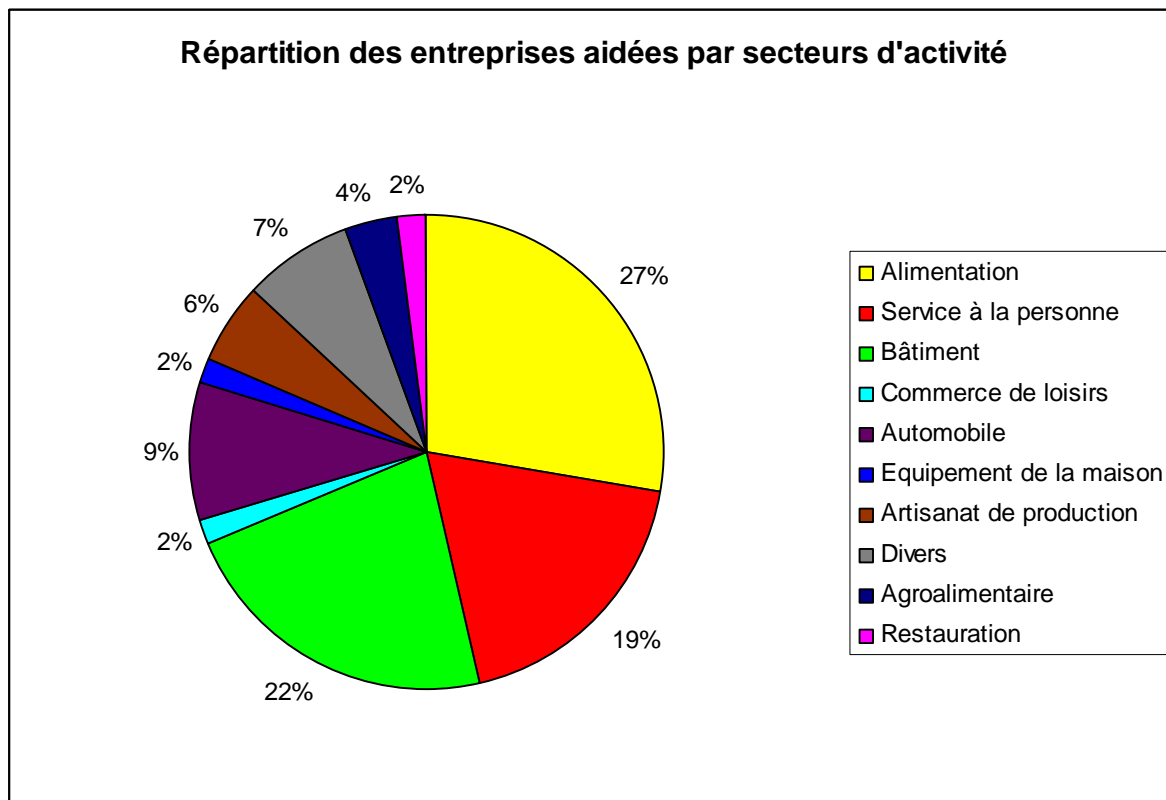
Communautés de Communes	Nombre de dossiers investissements validés
3 Vallées du Bergeracois	6
Cadouin	6
Bergerac Pourpre	6
Pays Issigeacois	5
Terroir de la Truffe	4
Val et Coteaux d'Eymet	4
Coteaux de Sigoulès	4
Montaigne en Montravel	4
Monpaziérois	4
Pays de Villamblard	4
Dordogne Eyraud Lidoire	2
Gursonnais	2
Pays Beaumontois	1
Bassin Lindois	1
Entre Dordogne et Louyre	1

La répartition géographique des investissements montre deux choses :

- Bergerac joue son rôle de ville centre : de nombreux investissements sont réalisés par des entreprises qui se trouvent en périphérie
- Les pôles secondaires que sont les chefs-lieux de canton jouent également un rôle important dans la vie économique rurale et concentrent en général plusieurs projets. C'est le cas par exemple du Buisson de Cadouin, Issigeac, Eymet, Sigoulès, Villablard, Monpazier, Sainte-Alvère.

Les secteurs qui ont le plus bénéficié d'aides sont les secteurs de l'alimentation (27%), le bâtiment (22%) et les services à la personne (19%).

Cette répartition reflète la typologie des activités artisanales et commerciales en milieu rural. L'Opération Collective de Modernisation a pour objectif d'aider les activités structurantes et de proximité qui concourent à maintenir et à attirer la population en milieu rural.

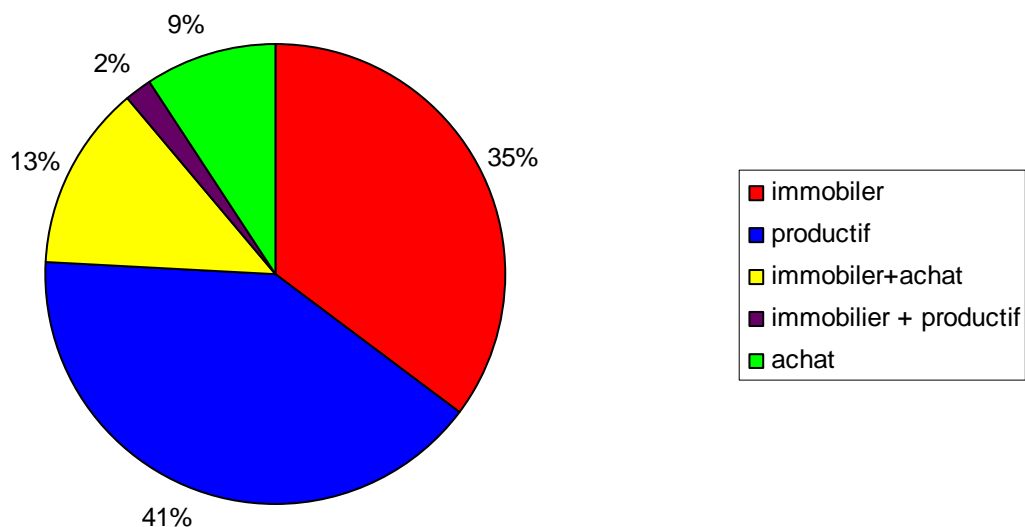


Les projets réalisés dans le cadre de l'OCM sont majoritairement liés à l'amélioration des outils productifs (45%). Les projets immobiliers viennent en second et représentent 39% des dossiers validés.

Les secteurs de l'alimentation et du bâtiment sont les secteurs qui ont réalisé le plus d'investissements.

Secteur d'activité	Investissements en €
Agroalimentaire	26 685,00 €
Alimentation	591 773,60 €
artisanat de production	68 837,00 €
Automobile	159 691,58 €
Bâtiment	571 792,67 €
Commerce de loisirs	33 238,44 €
Divers	85 229,24 €
Equipement de la maison	49 036,00 €
Restauration	6 833,00 €
Service à la personne	220 649,25 €
Total des investissements	1 813 765,78 €

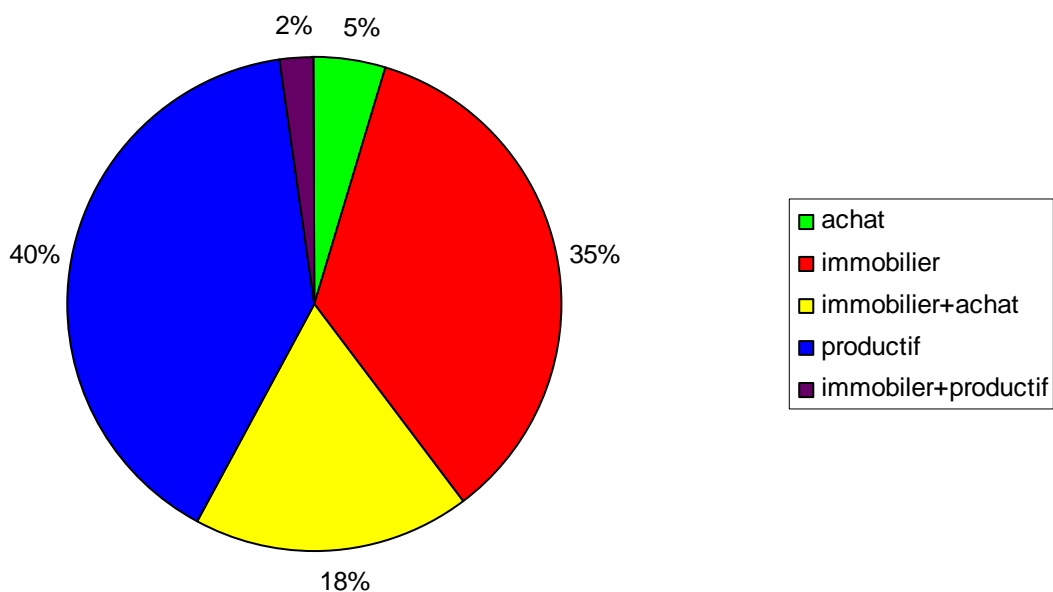
Répartition des projets en fonction de la nature des investissements



La répartition des volumes d'investissements en fonction du type d'investissements est proche de celles des projets.

La seule différence notable concerne les achats qui sont généralement moins coûteux. Leur part diminue au profit des investissements combinant des investissements immobiliers et achat.

Volume des investissements en fonction de leur nature



La moitié des projets nécessitent la réalisation de travaux ce qui implique des répercussions directes sur l'économie locale avec la mobilisation d'entreprises du bâtiment.

L'impact sur le secteur du bâtiment est donc double :

- des entreprises du secteur ont bénéficié directement d'aide pour leur projet
- les investissements immobiliers sont nombreux et des entreprises du secteur sont sollicitées pour les réaliser.

b) Impact de l'OCM pour les entreprises retenues

Profil des entreprises aidées :

Les entreprises aidées sont majoritairement des entreprises individuelles. Le chiffre d'affaires moyen est de 236 550€. En moyenne ces entreprises ont 2 salariés. 20 entreprises n'ont pas de salarié ou un salarié. Près de la moitié sont des entreprises familiales : le conjoint est souvent salarié ou collaborateur du dirigeant.

L'investissement moyen est de 29 960€. Il s'agit aussi bien d'investissements matériels que d'investissements immobiliers.

Près d'1 000 000 € d'emprunts ont été mobilisés ce qui représente un peu de moins de la moitié des investissements.

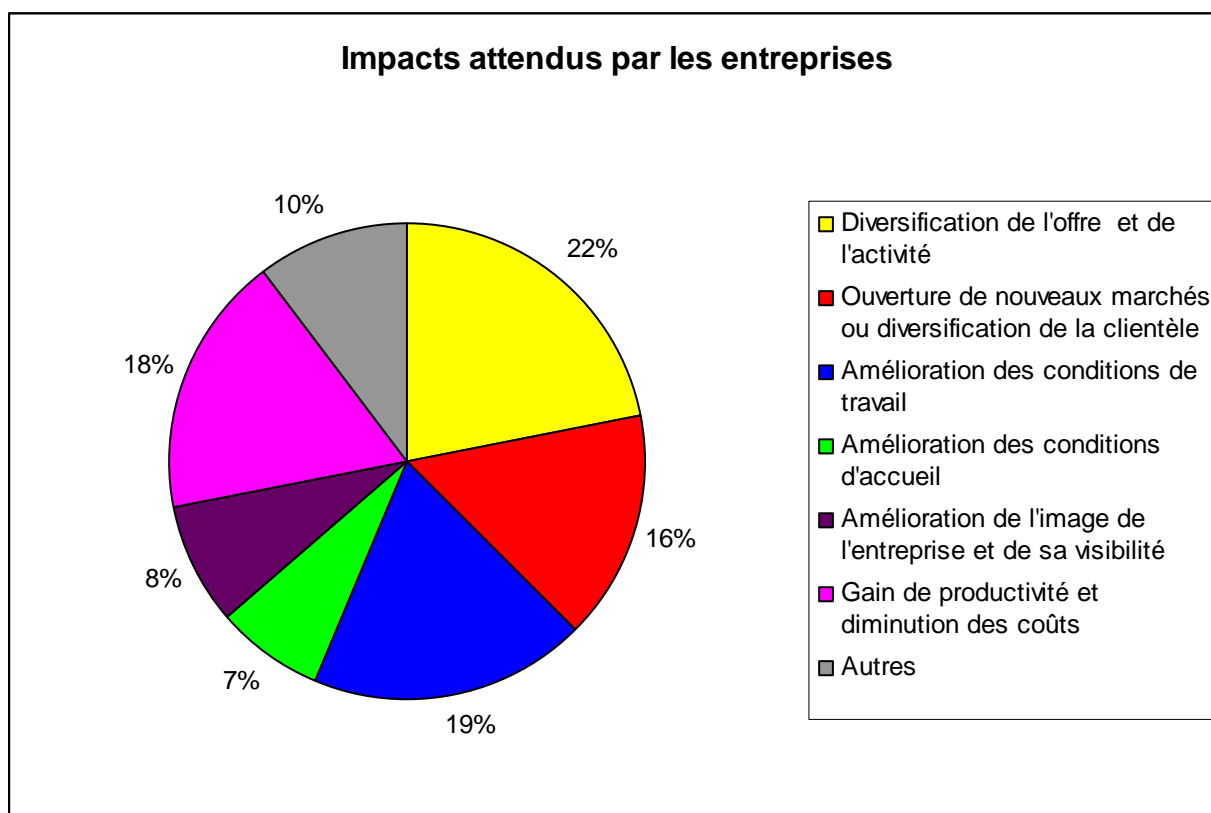
La subvention moyenne est de 6 272,13€.

Près de 72% des demandes ont été faites par des artisans ou doubles inscrits.

9 emplois devraient être créés suite à la réalisation des projets financés dans le cadre de l'OCM et un emploi devrait voir son volume horaire augmenter.

5 entreprises ont réalisé leurs investissements afin de faciliter la transmission de leur entreprise lors de leur passage à la retraite.

5 formations ont été préconisées : formations concernant les normes d'hygiène en vigueur, formations comptable ou encore formation à l'anglais.



Les entreprises peuvent avoir plusieurs objectifs lorsqu'elles réalisent un investissement.

4 objectifs semblent ressortir comme étant les principaux :

- la diversification de l'offre et de l'activité (22%),
- l'amélioration des conditions de travail (19%),

- le gain de productivité et la diminution des coûts (18%)
 - l'ouverture de nouveaux marchés ou la diversification de la clientèle (16%)
- Le détail des impacts attendus par les entreprises est en annexe 1.

Dix entreprises bénéficieront d'une évaluation individuelle plus approfondie. Il s'agit de :

- Essence de Soi, Valérie Duboscq
- EURL VCN, Jean-Michel Vacher
- Boulangerie Rat, Stéphane Rat
- SARL Occitatioix, Esteban Mahé
- Ebénisterie Farguette, Joël Farguette
- La Tabatière, Aurélie Doumenge
- SARL Etren, Frédéric Chauveau
- Le salon de Nat'te, Nathalie Portello-Gintrat
- Boulangerie de la Bastide, David Dumas
- Maçonnerie, Jean-Claude Bonnay

c) Analyse du déroulement de l'OCM :

Rappels des objectifs de la première tranche et des résultats en quelques chiffres :

	Base subventionnable	Réalisé
Animation, communication	17 000 €	16 000€
Bilan conseil 75 dossiers à 800€	60 000 €	56 Bilans Conseils soit 44 800€
Evaluations individuelles	6 600€	3 000€
Investissements 60 dossiers : 50 dossiers généralistes 10 dossiers TIC	1 220 000 €	54 demandes de subventions 1 597 785.48 €
Marché de la pomme de Gardonne	11 045.00€	11 045.00€
Total	1 313 345.00€	1 673 430.48€

Plan de financement prévisionnel (tranche 1)

	FISAC	FEDER	FEADER	CR	CG	Autofinancement	TOTAL
Investissements	126 250€	12 500€	65 000€	63 125€	63 125€	922 500€	1 320 000€
Bilans Conseils	30 000€			9 000€	9 000€	12 000€	60 000€
Animation	8 500€			2 550€	2 550€	3 400€	17 000€
Evaluations	3 300€			990€	990€	1320€	6 600€
Marché de la pomme	5 522€					5 523€	11 045€
Total	173 572€	12 500€	65 000€	75 665€	75 665€	944 743€	1 414 645€

Plan de financement réalisé (tranche1)

	FISAC	FEADER	CR	CG	Autofinancement	TOTAL
Investissements	125 729.71€	79 792.44€	61 569.96€	61 896.12€	1 544 935.21€	1 873 923.44€
Bilans Conseils	22 400€		6 720€	6 720€	8 960€	44 800€
Animation	6 750€		2 550€	2 550€	4 150€	16 000€
Evaluations	1 500€		450 €	450€	600€	3 000€
Marché de la pomme	5 522€				5 523€	11 045€
Total	161 901.71€	79 792.44€	71 289.96€	71 289.12€	1 564 168.21€	1 948 768.44€

Les enveloppes financières des partenaires allouées aux investissements ont été consommées quasiment en totalité. Le Feader a été sollicité chaque fois qu'il était possible de le mobiliser.

Pour promouvoir le programme, le Pays du Grand Bergeracois a, en collaboration avec les Chambres consulaires, travaillé des actions de communications :

- des plaquettes ont été éditées et envoyées à l'ensemble des artisans et commerçants du Pays ainsi qu'aux banques et experts comptables.
- Des réunions d'informations ont été réalisées : 8 au lancement des opérations puis 3 autres à la demande des maires ou présidents de Communautés de communes.
- Des communiqués de presse ont été diffusés aux journaux locaux (voir articles en annexe 2).

Pour la partie animation, 7 Comités de pilotage se sont tenus : le premier en novembre 2009 le dernier en février 2011. La gestion et le suivi des dossiers a été menée par le Pays du Grand Bergeracois en collaboration avec les Chambres Consulaires. Les Communautés de Communes, leurs agents et leurs élus ont joué le rôle de relais sur le territoire auprès des entreprises.

De plus, un programme d'animation a été aidé par le FISAC. Il s'agit des actions de communications et des animations du marché de la pomme de Gardonne. Cette manifestation avait pour but de se faire rencontrer producteurs et clients. Tout au long de la journée, étaient proposées de nombreuses animations : exposition, ateliers photos et peintures, dégustations, animations musicales....